



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

universités

Question écrite n° 49674

Texte de la question

M. Franck Marlin appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les universités franciliennes et le respect du plan « Université 2000 ». Lors de l'adoption de ce texte, l'Etat, le conseil régional d'Ile-de-France et le conseil général de l'Essonne s'étaient engagés sur la construction de trois établissements dans le département de l'Essonne. Deux de ces partenaires, l'Etat et le conseil régional d'Ile-de-France, ont respecté leurs engagements via la création d'un IUT à Brétigny-sur-Orge et l'université d'Evry-Val Essonne. A l'heure où, en Ile-de-France, quatre mille jeunes ne sont actuellement pas inscrits dans la filière de leur choix, il lui demande l'action qu'il pourrait entreprendre afin que le conseil général de l'Essonne, signataire de cet accord tripartite, respecte ce plan visant à la construction d'un établissement universitaire à Etampes, avec l'entière collaboration de cette collectivité.

Données clés

Auteur : [M. Franck Marlin](#)

Circonscription : Essonne (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49674

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 juillet 2000, page 4451